

DATES PRÉVISIONNELLES DES PRÉ-INSCRIPTIONS
PAR TÉLÉPHONE
2024-2025



VACANCES
DE LA
TOUSSAINT



DATES DES VACANCES : DU LUNDI 21/10 AU JEUDI 31/10
PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 18 SEPTEMBRE

VACANCES
DE NOËL



DATES DES VACANCES : DU LUNDI 23/12 AU MARDI 24/12
PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 27 NOVEMBRE

VACANCES
D'HIVER



DATES DES VACANCES : DU LUNDI 24/02 AU VENDREDI 7/03
PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 22 JANVIER

VACANCES
DE PRINTEMPS



DATES DES VACANCES : DU MARDI 22/04 AU VENDREDI 02/05
PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 26 MARS

VACANCES
D'ÉTÉ



DATES DES VACANCES : DU LUNDI 07/07 AU VENDREDI 01/08
PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 11 JUIN

MERCREDIS ET
PERISCOLAIRE
PEPS 25-26



MERCREDIS : PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 16 AVRIL
PERISCOLAIRE : PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TEL : LE 25 JUIN

En partenariat avec

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT
LUNDI ET VENDREDI : DE 9H À 12H
MERCREDI : 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 18H30
MARDI ET JEUDI : 9H À 12H ET DE 13H30 À 18H00

CENTRE SOCIAL DE ST JUST
31 RUE DES FARGES, 69005
Tel : 04.78.25.35.78 centre-social-st-just.fr
mail : accueil@csstjust.fr

★ Responsable enfance et directrice des
accueils de loisirs : **Mélanie CLEON**
06.62.22.28.80
mail: enfance@csstjust.fr

Directeur adjoint des accueils de
loisirs : **Mickaël GARCIA**
07.66.61.09.31

L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis et vacances scolaires. Des animateurs qualifiés accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans dans un cadre sécurisé. Les activités sont proposées en fonction de l'âge et des besoins des enfants sous forme de projet et/ou thématiques. Certaines activités encadrées sont co-construites pour permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps de loisirs. Les programmes d'activités sont disponibles à l'accueil ou sur le site du Centre Social. Prévoir une tenue adaptée aux activités sportives et de plein air.

★ Vacances scolaires

Groupes	Lieux	Accueil	Départ
3-5, 5+ 6-8 et 9-12 ans	Ecole Albert Camus	8h à 9h	17h à 18h



★ Mercredis Accueil de loisirs ALAE des écoles A. Camus, M. Siraud et La Sarra de
matin, après-midi avec ou sans repas uniquement le matin (de 8h à 12h)

*Navette: service proposé uniquement le matin, aux familles dont un enfant est accueilli dans le groupe des 3-5 ans. Renseignement auprès de la responsable enfance ou auprès du secrétariat.

Groupes	Lieux	Accueil	Départ matinée	Arrivée repas	Accueil après-midi	Départ après-midi
3-5 ans et navette*	Ecole M. Siraud	8h à 9h	11h30 à 12h	11h15	12h45 à 13h	17h à 18h
5+, 6-8 et 9-12 ans	Ecole Albert Camus	8h à 9h	11h30 à 12h	5+ à 11h15 12h pour les autres	14h15	17h à 18h



📍 Lieux d'accueil :

Ecole Albert Camus
15 montée du
télégraphe, 69005

Ecole Mathilde Siraud
5 place Abbé Larue
69005



INSCRIPTIONS

- ★ Documents obligatoires lors de l'inscription
- N° allocataire CAF ou attestation QF récent ou avis Impôts N-1
 - Copie du carnet de vaccination à jour
 - PAI (rdv nécessaire avec l'équipe de direction)
 - Être à jour de ses règlements.
- En cas de difficultés renseignements à l'accueil.



★ Modalités d'inscriptions Vacances scolaires

Inscription par période et en journée complète avec repas. Attention, l'inscription à la grande sortie du jeudi, sera obligatoirement précédée d'au moins un jour. Modification et annulation possibles jusqu'au dimanche précédant la semaine avant les vacances concernée (soit 9 jours avant le démarrage des vacances). Uniquement par écrit (mail ou courrier). Au delà, les jours réservés sont dus.

Mercredi accueil de loisirs

Inscription à la journée ou demi-journée avec ou sans repas, pour l'année scolaire. Modification et annulation possibles jusqu'au mercredi qui précède le mercredi concerné. Au delà, les jours réservés sont dus. Uniquement par écrit (mail ou courrier).

ALAE mercredis

Pré-inscriptions auprès de la ville de Lyon, finalisation et règlement à l'accueil du Centre Social. Tarif selon QF Ville

- ★ Tarifs
Adhésion familiale annuelle obligatoire 15€
Cotisation Accueil de loisirs par enfant et par an: 1€ Tarif journée ou demi journée selon le quotient familial.
- ★ Moyen de paiement
Chèque, espèces, chèques vacances et CESU en cours de validité, virement et prélèvement. Un paiement échelonné est possible.

Absences

Merci de prévenir le centre en cas d'absence.
Absences justifiées ouvrant droit à un avoir ou un remboursement sur présentation d'un justificatif sous 7 jours : - maladie ou rdv médical : attestation du médecin

